



LES INFOS DE

Chanonat

JUIN 2025

#4

MAISON DE SANTÉ

UNE MAISON DE SANTÉ QUI A PRIS SES MARQUES

Chose promise chose due, la Maison de Santé a ouvert ses portes depuis les premiers beaux jours du printemps.

Le cabinet médical, le cabinet dentaire et le cabinet infirmier ont déménagé au 3 chemin de Lachaux à CHANONAT.

Les kinésithérapeutes vous accueillent à leur nouveau cabinet doté d'une grande salle d'activités bien équipée de 47 m².

Pour la **médecine générale**, vous pouvez prendre rendez-vous avec le docteur Floriane PITON ou Minh BAUD directement sur le site doctolib ou au 04 73 87 59 51.

S'agissant du **cabinet Adénium Dentaire**, les rendez-vous peuvent s'effectuer directement sur doctolib ou au 04 73 39 04 32 avec les docteurs Andréa AFONSO, Laure GEZ, Alexis KEBDER, Annabel MIRAULT et Nicolas RIOL.

Quant au **cabinet infirmier**, les rendez-vous avec Lilian MOUGIN ou Nelly ORIOL se prennent en appelant le 06 13 11 17 84.

Concernant le **cabinet kinésithérapeute**, les prises de rendez-vous sont possibles en ligne sur doctolib ou par téléphone. Pour Meline VERRY il faut appeler le 06 30 66 05 50 et pour Lucile BRIOCHE le 06 81 96 93 58.

Pour le **cabinet de psychologie**, Marion GIBELIN est joignable au 07 82 93 42 95.



Au sujet du **cabinet de nutrition**, il est possible de prendre rendez-vous avec Maxime LAY directement sur le site doctolib ou en adressant un courriel à l'adresse maxlediet1@gmail.com ou encore en appelant le 06 95 06 29 98.

La maison de santé pluri professionnelle MSP d'Estaing est multi sites avec les praticiens en consultations avancées dans leurs cabinets respectifs telles Lisa VIALATTE orthophoniste et Camille MUETTON orthoptiste aux MARTRES DE VEYRE ainsi que Marie HUNN ergothérapeute à CLERMONT-FERRAND. Ensuite, un accord de coopération avec certains médecins spécialistes dans les domaines de la cardiologie et de la rhumatologie devrait prochainement être conclu.

A noter que d'autres professionnels de santé vont rejoindre l'équipe : une deuxième psychologue Chloé ABREU dès le mois d'août et un psychiatre docteur Maxime BLOIS en septembre pour assurer une prise en charge globale de la santé physique et mentale des patients.

Une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) est une chance pour notamment les chanonatois dans la mesure où elle offre de nombreux avantages, tant pour les patients que pour les professionnels de santé. Pour les patients, elle permet principalement un accès facilité aux soins, un suivi médical renforcé et une réduction des délais d'attente.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES VOLONTAIRES ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ !

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises.

La commune souhaite mettre à jour le répertoire des professionnels de la santé souhaitant être appelés à participer à la gestion de crise, mais également des

citoyens intéressés et capables d'héberger les personnes sinistrées en cas de déclenchement du plan. Toute personne volontaire est la bienvenue !

Pour plus de renseignements/inscription, contactez le secrétariat de mairie :

04.73.79.41.05 / reception@chanonat.fr

PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

	DÉPENSES	RECETTES	COMMENTAIRES
Fonctionnement :	185 479,92 €	1 539 215,42€*	*Dont excédent affecté de 2023 : 113 832,21€
Excédent de fonctionnement 2024 :		353 735,50€	
Investissement :	482 066,79€*	681 510,47 €	*Dont déficit reporté de 2023 : 231 859,65 €
Excédent d'investissement 2024 :		199 443,68 €	
RESTES À RÉALISER 2024			
	DÉPENSES	RECETTES	
	786 490,00 €	157 199,00€	
Excédent d'investissement 2024 (après restes à réaliser)	- 429 847,32 €		
AFFECTATION DU RÉSULTAT			
Excédent de fonctionnement :	+ 353 735,50 €		
Besoin de financement en investissement :	- 429 847,32 €		
Part de l'excédent de fonctionnement affecté en investissement (1068) au BP 2025	353 735,50€		
Part de l'excédent de fonctionnement (002) repris au BP 2025 (section fonctionnement)	- €		
LA FISCALITÉ EN 2025			
<p>Les taux des impôts locaux pour 2025 concernant les ménages restent inchangés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taxe d'habitation résidence secondaire : 12,50% - Taxe foncière sur le bâti : 41,19% - Taxe foncière sur le non bâti : 75,37% <p>Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève pour 2025 à 745 946 € contre 710 051 € en 2024.</p>			
LES DOTATIONS DE L'ÉTAT EN 2025			
Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 403 194 € contre 394 904 € en 2024.			

L'ÉTAT DE LA DETTE

Trois emprunts anciens font l'objet d'un remboursement annuel par la collectivité :

Pour les travaux de réaménagement mairie :

- Crédit Agricole
- Montant 170 000 € sur 15 ans jusqu'au 15/01/2028
- Taux : 3,35%

Annuité de ces emprunts dans le budget 2025 :

- Intérêts: 18 797,31 €
- Capital : 53 105,81 €
- Total : 71 903,12 €

Pour le rachat de bâtiments et de terrains à l'EPF/Smaf :

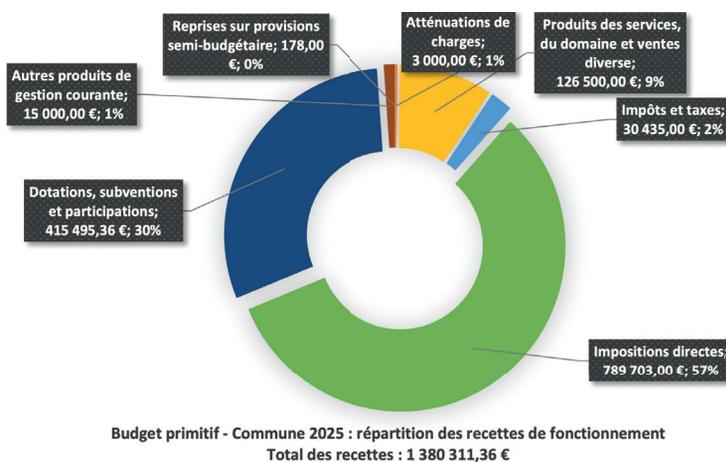
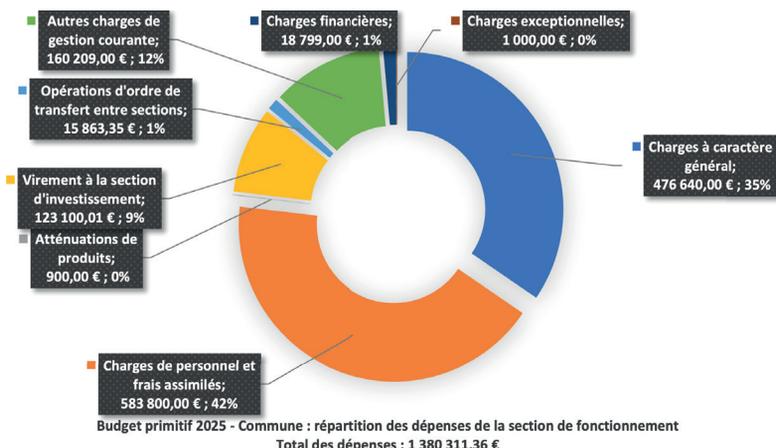
- Caisse d'Épargne
- Montant : 342 000€ sur 25 ans jusqu'au 25/04/2042
- Taux : 1,62 %

Pour les travaux de construction de l'Ilot Péri scolaire :

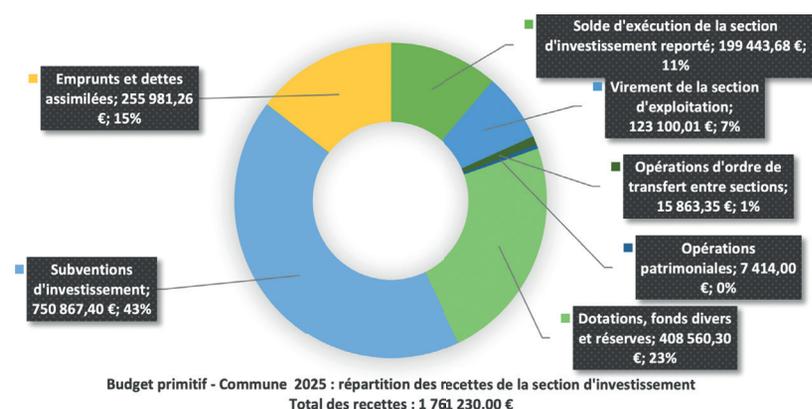
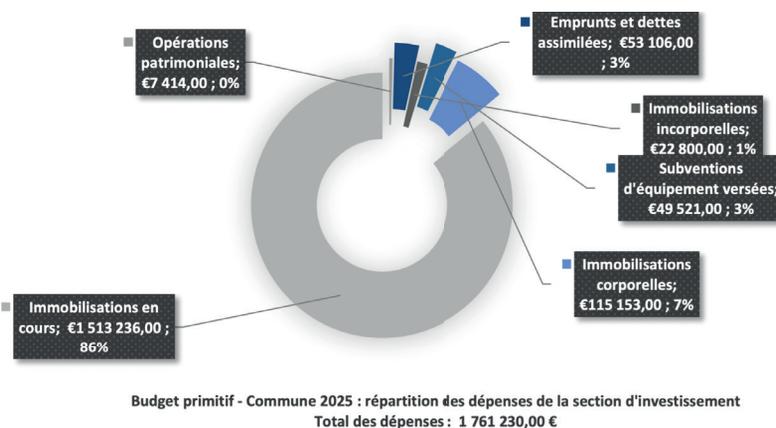
- Crédit Agricole
- Montant : 1 000 000 € sur 30 ans jusqu'au 25/12/2047
- Taux : 1,66 %

LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET PRINCIPAL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2025

JUSSAT

- Travaux de mise aux normes électriques à l'Église de Jussat : 22 685 € TTC
- Travaux de rénovation (toiture et façade) de la Voute Jussatoise : 46 375 € TTC

CHANONAT

- Travaux de rénovation acoustique et énergétique de la salle Pierre De Neufville (maîtrise d'œuvre travaux) : 504 635€ TTC
- Travaux d'aménagement du Chemin des Treize Boules (maîtrise d'œuvre et travaux) : 44 690 € TTC

VARENNES

- Reprise bardage et peinture de la Salle du Pitchou : 13 671 € TTC

ÉCOLE

- Rénovation de l'École Élémentaire : 871 861 € TTC (assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO ci-après), maîtrise d'œuvre, travaux (première tranche de l'autorisation de programme/crédit de paiement sur la base d'estimation de l'AMO).

CIMETIÈRES

- Cimetières : reprise de l'ossuaire communal à Jussat à terminer (2 000 €), celui de Chanonat ayant été réalisé fin 2024.

MATÉRIEL COMMUNAL

- Achat de divers biens mobiliers pour les besoins des services (Pc portables, table pour l'école, véhicule pour les services techniques, illuminations de Noël, ...) : 64 519 € TTC

SERVICES TECHNIQUES - TASCY

- Aménagement places supplémentaires du parking à Tascy : 10 000 € TTC

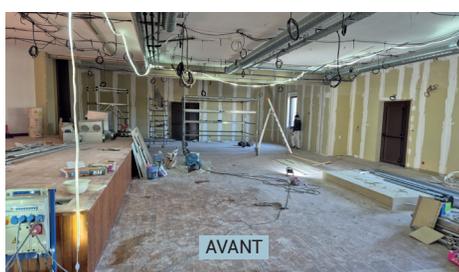
Tout habitant qui le souhaite peut obtenir communication des documents budgétaires sur le site web de la commune : <https://www.chanonat.fr/publication>, ou par email reception@chanonat.fr ou directement au secrétariat de la Mairie.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET ACOUSTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES PIERRE DE NEUFVILLE

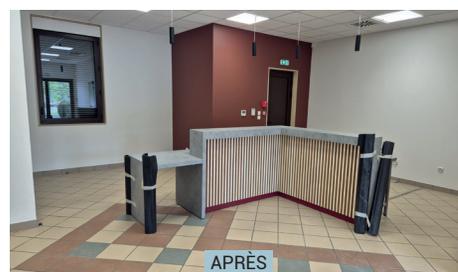
UNE CURE DE JOUVENCE POUR LA SALLE DES FÊTES PIERRE DE NEUFVILLE

Si d'aucuns reconnaissent son espace généreux et sa fonctionnalité, en revanche, la salle des fêtes de CHANONAT n'était pas un modèle sur les plans acoustique et énergétique. Aujourd'hui, ces inconvénients sont derrière nous, la salle ayant fait peau neuve.

S'agissant de l'acoustique, l'habillement des murs et du plafond semble donner de bons résultats. Finie la réverbération du son !



Quant aux dépenses énergétiques, le renforcement de l'isolation thermique ainsi que l'installation d'une pompe à chaleur accompagnée d'une centrale de traitement d'air double flux, en remplacement d'un chauffage électrique au sol et plafond, devraient nous faire faire des économies substantielles.



Par ailleurs, les sanitaires ont été entièrement refaits pour satisfaire entre autres à la réglementation PMR. L'office et le bar ont été modernisés pour s'adapter aux attentes notamment des traiteurs.

Notez que l'inauguration de la salle est prévue pour le 27 septembre 2025 à 11h00. D'ici à cette échéance, les queues de chantier, à savoir la gestion des accès à la salle et du chauffage ainsi que le relookage du bas du crépi extérieur, devront avoir été traitées.

S'agissant du prix de la location de la salle, une bonne nouvelle, il ne change pas. En revanche, la caution triple pour s'élever à 1 500 €.

Nous espérons que cette salle des fêtes Pierre DE NEUFVILLE sera de nature à satisfaire pleinement les utilisateurs et à promouvoir des opérations événementielles en semaine.

COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE POUR L'UKRAINE



Dans le cadre du jumelage, engagé par la municipalité, avec la ville ukrainienne de KONONIVKA, le CCAS, en collaboration avec l'association Agir Ensemble pour l'Ukraine (AEPU), organise une collecte de produits d'hygiène pour les déplacés venus se réfugier à KONONIVKA. Vous trouverez la liste des produits requis sur PanneauPocket ainsi que sur Chanonat.fr

Les collectes auront lieu à CHANONAT :

- **SAMEDI 14 JUIN PLACE DELILLE, toute la journée, lors de la brocante.**
- **SAMEDI 28 JUIN COUR ÉCOLE PRIMAIRE, à partir de 15H, lors de la fête des écoles.**

Nous vous remercions de votre générosité

Nous faisons également un appel aux bonnes volontés pour l'inventaire et la mise en cartons de dons reçus, pour cela vous pouvez appeler la mairie au 04 73 79 41 05 ou adresser un mail à reception@chanonat.fr

TRAITEMENT DES VOIRIES AVEC DU GOUDRON PROJETÉ

La municipalité de CHANONAT a lancé une campagne d'entretien de sa voirie communale faisant appel à la technique du goudron projeté, technique mise en œuvre par l'entreprise NEOVIA, aux fins de prolonger la durée de vie des voies les plus mal en point.

A titre d'information, sachez que la technique de l'enrobé projeté garantit, en un seul passage de « l'atelier », une réparation solide et durable de ces types de dégradations .

Aussi, avons-nous effectué, le 8 avril dernier, une tournée des 3 villages avec l'entreprise NEOVIA pour identifier les voies qui seraient susceptibles d'être traitées au « goudron projeté ». Les voies indiquées ci-après cochent les cases de la nécessité, eu égard à leur état, et de la possibilité du passage du camion. Il s'agit pour :

> VARENNES

- Rue des Coteaux

> JUSSAT

- Rue Saint Roch
- Une partie du chemin de Rizolle (du cimetière à la rue Saint Roch)
- Intersection de la rue Saint Julien et du chemin des Malettes

> CHANONAT

- Chemin du Cheix
- Bas du chemin de Cimard
- Intersection de la rue des Beix et de la rue du Soleil Levant

Si les conditions climatiques le permettent, les travaux seraient réalisés avant juillet 2025.



Photos avant traitement / Photos 6 mois après

ENTRETIEN ET TRAVAUX SUR LES CHEMINS RURAUX EN 2024-2025



AVANT



APRÈS

Chemine de Paquette :
Travaux de dépierrage par Jean-Michel CELLIER
et débroussaillage par Pierre BELLEDENT



APRÈS

Chemin de Pignat à JUSSAT
Travail de débroussaillage
par Jean-François SAVIGNAT

CRÉATION D'UN 4^{ÈME} CHEMIN DE RANDONNÉE SUR LA COMMUNE

Ce 4^{ème} chemin de randonnée, annoncé en 2020 et tant attendu par nombre de chanonatois, va enfin passer du souhait à la réalité.

Il faut se souvenir, qu'en février 2020, l'atelier 4, groupe de travail initié par Serge CHARLEMAGNE, le maire précédent, livrait, salle des Loisirs, les conclusions de ses travaux. Il s'agissait de la création de trois chemins de randonnée ; un autour de chacun des trois villages de CHANONAT.

Les travaux réalisés par cet atelier visaient un double objectif :

- > Permettre, en se baladant ou randonnant, aux chanonatois, populations locales et touristes de découvrir les paysages, la faune, la flore et le patrimoine architectural de la commune de CHANONAT.
- > Créer du lien entre les 3 villages de CHANONAT

La création du 4^{ème} chemin reliant les 3 villages par une boucle de 17 km devait contribuer à atteindre le second objectif. Pour ce faire, il apparaissait nécessaire de traverser une propriété privée afin d'éviter un cheminement important le long de la RD 52. La convention de passage de ladite parcelle privée n'a été obtenue que tout récemment.

Afin de finaliser les balisage et guide de ce 4^{ème} chemin ainsi que d'actualiser les 3 chemins opérationnels, il vous est proposé de créer une association dédiée à ces opérations. Pour ce faire, nous avons besoin de bénévoles intéressés par ce projet.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous le faire savoir en vous inscrivant à « ChanoRando » en communiquant nom, prénom, tél et mail à reception@chanonat.fr



DEUX MONUMENTS AUX MORTS QUI ONT REPRIS DES COULEURS !

Pour tous ceux qui ont pu assister, jeudi 8 mai 2025, à la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, ils ont pu constater que le lettrage de nos deux monuments aux morts avait retrouvé leur couleur initiale.

A noter, pour ceux qui n'ont pas encore pu se rendre aux cérémonies commémoratives, qu'à CHANONAT le monument se situe dans le cimetière et à JUSSAT au pied du mur sud de l'église SAINT JULIEN.



POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE : LA PARTICIPATION CITOYENNE

Au regard d'un accroissement des cambriolages sur la commune, nous vous proposons la « Participation citoyenne », une opération gratuite en coordination avec la gendarmerie.

LE RÔLE DE CHACUN

► LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversment du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

CONTACTEZ VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



Conception graphique : 2015-1260 / Sirpa Gendarmerie © MDI PHARTARD
SDG 15-36025-2.500

POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



GENDARMERIE NATIONALE

CCAS INFORMATIQUE SENSIBILISATION CYBER SÉCURITÉ ET GESTION DES MOTS DE PASSE

A l'initiative du CCAS de CHANONAT, une formation informatique a été dispensée par Pascal TOURNAIRE, ingénieur informaticien retraité de l'INRAE.

Cette formation a rassemblé une quinzaine de participants pour dix séances qui ont eu lieu entre novembre 2024 et mars 2025.

Les principaux thèmes abordés ont été la Cyber-sécurité et la gestion des mots de passe. D'autres sujets ont également été examinés tels que les arnaques bancaires, France connect, la création de son identité numérique à la poste, Google Lens, etc.





DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

1 KÉSAKO ?

Tu veux gagner de l'argent de poche cet été en participant à l'amélioration du cadre de vie de la Commune et en t'engageant dans des missions au sein des services de la Mairie ? **BINGO !**

Tu peux candidater pour travailler dans ta Mairie pendant les vacances d'été entre le 07 juillet et le 18 juillet.

COMMENT ?

Une seule demande par personne est possible.
Les missions se dérouleront le matin de 9h30 à 12h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
4 places disponibles en tout.

CONDITIONS

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des jeunes de la Chanonat mais il faut :

- être âgé de 14 ans le jour de démarrage de la mission et ne pas avoir plus de 18 ans
- être domicilié sur la commune.

Les places sont limitées à deux personnes par semaine.
Candidatures ouvertes jusqu'au 20 juin !

IN THE POCKET !

En contrepartie, tu recevras une indemnité de 20€ par demi-journée soit 80€ la semaine.

Renseignements : www.chanonat.fr



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

La municipalité met en place le dispositif argent de poche permettant à des jeunes de 14 à 18 ans de pouvoir s'engager dans des missions au sein des services de la Commune. La semaine de mission sera rémunérée 80 €. Ce dispositif est l'occasion de faire découvrir les compétences des agents et de la Commune.

Renseignements sur : www.chanonat.fr

INITIATION AUX GESTES DE 1ER SECOURS

Le CCAS de Chanonat propose aux habitants de la commune de se former « aux gestes qui sauvent » (GQS) en collaboration avec l'Association de la Protection Civile. Cette formation permet de savoir comment réagir et agir rapidement lors d'une urgence vitale.

Une première formation de 2h par groupe de 15 personnes sera organisée, en septembre-octobre, pour apprendre les gestes de base (PLS, massage, défibrillateur) à partir de 18 ans et sans limite d'âge, une participation de 10 € par personne sera demandée.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire en mairie au 04 73 79 41 05 ou par courriel à l'adresse suivante : reception@chanonat.fr.

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, une 2^{ème} session pourra être envisagée si le nombre d'inscrits le nécessite.





Paramétrez vos communications dès maintenant !

Ne ratez rien de l'actualité locale : personnalisez votre flux d'information !

Accédez à votre espace d'inscription aux communications depuis le site internet de votre commune ou en scannant le QR code.

Sélectionnez et abonnez-vous aux thématiques qui vous intéressent : sport, culture, événements, travaux publics, etc.

Choisissez vos moyens de communication préférés : SMS, email, réseaux sociaux.

Recevez uniquement l'actualité qui vous intéresse ! Une information locale sur mesure, en toute simplicité !

Modifiez vos préférences à tout moment ! Thématiques et moyen de contact.

Circulation
 Emploi
 Enfants
 Marchés
 Pet alerte
 Sécurité

CommuniCity est un service propulsé  par du Groupe JVS.